LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

N° 05 / 2014

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CRES, Rue 10 Prolongée Cité Iba Ndiaye Djadji
Lots 1 et 2 Pyrotechnie - Dakar Sénégal CP : 12023 - BP : 7988, Dakar Médina
Tél : (221) 33 864 77 57 - (221) 33 864 73 98 - Fax : (221) 33 864 77 58
Email : cres@cres-sn.org - Information : contact@cres-sn.org
Site web : www.cres-sn.org

Efficience des dépenses publiques, productivité et croissance dans l'agriculture sénégalaise

*Par abdoulaye Diagne**

La répartition actuelle des dépenses publiques agricoles entre les sous-secteurs de l'agriculture et les régions du pays ne laisse pas espérer la croissance agricole escomptée.

Certes, les productions agricoles ont progressé, mais elles restent encore faibles par rapport aux montants des ressources publiques que le secteur absorbe. En réalité, les performances du secteur sont toujours soumises aux variations pluviométriques.

Dans un tel contexte marqué par la rareté des ressources publiques, de l'eau et de la terre, il est plus qu'impérieux de faire des choix d'allocation des dépenses pouvant optimiser la productivité des facteurs. L'étude réalisée par Abdoulaye Diagne du CRES sur : l'« Efficience des dépenses publiques, productivité et croissance dans l'agriculture sénégalaise » illustre cette inefficience des dépenses publiques agricoles (Dpa) en se fondant sur les subventions et les dépenses d'aménagements hydro-agricoles.

Méthodologie et résultats

L'analyse sur l'efficience de la répartition des dépenses a été faite à partir d'une décomposition régionale du PIB et des dépenses publiques agricoles. Celle-ci a consisté à désagréger la variation de la productivité en trois composantes, à savoir, le changement technologique, la variation de l'efficacité d'échelle et la variation de l'efficacité technique. Les données ont été obtenues auprès des Ministères de l'agriculture, de l'Economie et des Finances et de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). La subdivision du pays en 10 régions, qui était en vigueur dans la période 2005-2010, a été conservée pour faciliter l'exploitation des données budgétaires et des statistiques agricoles.

*Chef du Département Économie des Ressources Humaines du CRES.

Une allocation des dépenses publiques agricoles (DPA) sans rapport avec la contribution des régions au PIB

Les régions de Saint-Louis, Ziguinchor, Dakar, Tambacounda, et dans une moindre mesure, Matam, sont attributaires des parts les plus importantes des dépenses publiques, alors que ce ne sont pas elles qui contribuent le plus à la formation du PIB. Thiès, qui contribue le plus à la croissance, est au cinquième rang des régions bénéficiaires des DPA. Une réallocation des dépenses publiques dans le secteur rural en fonction de la contribution des régions à la croissance agricole nationale pourrait permettre d'engranger plus de valeurs ajoutées pour l'économie sénégalaises avec les mêmes niveaux de ressources publiques.

Peu de moyens mais plus d'apport dans la croissance du PIB agricole

Les régions bénéficiaires de plus d'investissements n'ont pas forcément les productions les plus importantes. L'étude a révélé que les régions qui ont reçu les parts les plus modestes des DPA ont les taux de rentabilité de l'investissement public agricole les plus élevés. L'allocation régionale des DPA n'est pas orientée non plus vers la lutte contre la pauvreté. Sur 10 régions du pays, les cinq les plus pauvres reçoivent moins de 50% des dépenses publiques agricole, mais fournissent près de 70% du PIB agricole. Le taux élevé de la pauvreté nationale a sans aucun doute ses causes profondes dans le sous-investissement public dans les régions les plus démunies qui concentrent aussi la plus importante part de la population rurale. Un changement d'orientation des DPA serait un puissant moteur de croissance de l'agriculture et de réduction de la pauvreté.

Les régions qui ont reçu le plus de DPA n'ont pas enregistré les meilleurs taux de croissance. Il est également apparu, à travers l'étude, que ce sont les régions qui ont enregistré une importante production agricole avec peu de moyens qui ont le plus contribué à la valeur ajoutée agricole. Au premier rang de celles-ci, la région de Thiès, avec un important apport dans la croissance du Pib agricole entre 2005-2009.

Graphique 1 : Rentabilité économique et contribution à la croissance du PIB agricole nationale des régions 2005-2009

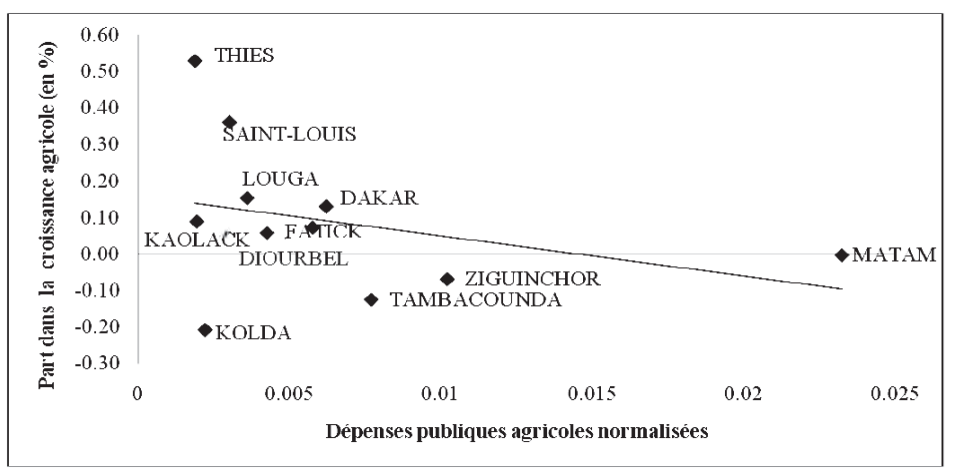

Les coûts élevés des aménagements hydro-agricoles freinent la mise en valeur des terres.

Les aménagements hydro-agricoles ont fait passer les rendements rizicoles qui étaient toujours inférieurs à deux tonnes à l'hectare, entre 1980 à 2000, à plus de quatre tonnes. Ils dépassent même cinq tonnes/ha par endroits dans la vallée et dans le Delta du fleuve Sénégal.
Cependant, les aménagements ont leurs coûts. Dans la Vallée du fleuve Sénégal, les travaux légers de réparation d'un hectare des périmètres irrigués sont facturés entre 300.000 et 600.000 F Cfa, alors que les gros travaux de réaménagements des périmètres irrigués reviennent à deux ou quatre millions F Cfa/ha.

Dans les régions du Centre et de l'Est, les coûts unitaires oscillent entre deux et quatre millions F Cfa, et un million dans les bas-fonds comme ceux de Kédougou. Ces coûts exorbitants sont une contrainte à la mise en valeur de grandes surfaces cultivables dans la Vallée et dans le Delta du Fleuve Sénégal. Comme les charges d'exploitation et de maintenance de ce type d'aménagement sont moins élevées dans les régions du centre et de l'est, ces régions offrent de grandes opportunités pour le développement de l'agriculture irriguée et la réalisation de l'objectif gouvernemental d'autosuffisance en riz. Une réorientation des investissements en leur faveur devrait donc permettre d'y parvenir à moindre coût.

La maintenance des ouvrages hydro-agricoles presqu'à la charge de l'Etat

L'Etat a maintenu à un niveau élevé sa contribution destinée à la maintenance des ouvrages hydro-agricoles. Sur des dépenses globales de 4, 076 milliards de francs Cfa, entre 2005 et 2010, l'apport de l'Etat est de 87 % contre 13 % pour les producteurs. Cette contribution de l'Etat pourrait être justifiée par le souci de conserver l'augmentation de la production agricole.

Les belles prémices d'un fardeau supporté par l'Etat

La quasi-généralisation des subventions dans le secteur agricole a amélioré les rendements et la production. Mise à part l'arachide, les rendements de toutes les autres cultures ont enregistré des bonds. C'est ainsi que ceux du manioc sont passés de 3, 79 t/ha entre 1997-1999 à 5, 63 t/ha 2000-2004 et à 7, 54 % entre 2005-2009. Cette augmentation des rendements et de la production a été en grande partie supportée par l'Etat. Les subventions sont passées de 0, 075 milliard en 1999 à 36, 263 milliards de francs Cfa entre 2003 et 2004. En somme, les subventions ont été multipliées par quatre en six ans. Toutefois, les fuites, les gaspillages et les détournements ne permettent pas aux principaux bénéficiaires, c'est-à-dire, les producteurs, de saisir pleinement cette opportunité pour accélérer la croissance agricole. Une partie des subventions enrichit illégalement des intermédiaires.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude du CRES montre que l'allocation des dépenses publiques agricoles est inéquitable dans l'ensemble. Des régions qui contribuent plus à la croissance agricole ont les parts les plus faibles, dans les DPA.

En outre, le système de subventions porte les germes de l'inefficience, les quantités d'intrants acquises sont largement supérieures à celles reçues par des producteurs.

Les recommandations suivantes permettraient d'obtenir plus de résultats avec les ressources publiques investies dans l'agriculture.

- l'affectation de plus de ressources en faveur des régions de Tambacounda, Kédougou, Fatick et de la région naturelle de la Casamance, où les charges d'exploitation et de maintenance sont relativement moins coûteuses, pourrait donner une nouvelle impulsion à l'agriculture irriguée ;
- l'optimisation de l'efficacité technique par la modernisation des techniques de production, la formation des acteurs ruraux et l'affectation de ressources à l'acquisition d'équipements modernes ;
- l'incitation à l'intensification agricole pour faire face à la contrainte de la disponibilité des terres ;
- une réduction du coût unitaire des aménagements hydroagricoles, soutenue par l'amélioration de leur qualité et la réforme de leur système de gestion, diminuerait aussi les charges de maintenance ;
- la refondation du système de subventions agricoles avec une meilleure approche de l'évaluation des besoins, et une politique de ciblage plus efficace des bénéficiaires.

Cette publication a été réalisée grâce à une subvention du Centre de Recherches pour le Développemnet International (CRDI) dans le cadre de l'Initiative Think Tank.